



Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat

## Les financements de la **FEMIP** en Tunisie

La FEMIP<sup>1</sup>, la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat de la Banque européenne d'investissement, est l'acteur de référence du partenariat financier entre l'Europe et la Méditerranée. Elle a accordé près de 14,2 milliards d'EUR de financements entre son lancement, en octobre 2002, et décembre 2012.

La FEMIP apporte une réponse forte aux besoins des pays partenaires méditerranéens en soutenant des projets qui contribuent à la cohésion et à la bonne santé de l'économie. Dans ce contexte, elle s'attachera à stimuler la croissance et favoriser les partenariats dans le bassin méditerranéen.

### La BEI, principal partenaire financier de la Tunisie

La BEI, premier bailleur de fonds extérieur de la Tunisie avec plus de 4,6 milliards d'EUR de prêts depuis 1979, est à l'écoute des autorités tunisiennes pour accompagner le plus efficacement possible la transition démocratique et adapter ses interventions aux besoins prioritaires du pays en matière de développement économique et social. Les actions de la BEI ont apporté une contribution significative à la mise en œuvre du Partenariat de Deauville<sup>2</sup> lancé par le G8 en mai 2011.

La BEI-FEMIP aide la Tunisie à progresser sur la voie d'une économie moderne, ouverte, créatrice d'emplois qualifiés et compétitive en finançant des investissements publics et privés tout en améliorant le cadre et les conditions de vie de sa population. Son action est en adéquation avec les priorités de l'Union pour la Méditerranée, en particulier dans les domaines de l'environnement, des énergies renouvelables et des transports.

### À propos de la FEMIP

La FEMIP regroupe l'ensemble des services offerts par la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays partenaires méditerranéens.

Pour la période 2007-2013, la FEMIP dispose de 9,7 milliards d'EUR pour soutenir des projets dans les neuf pays partenaires méditerranéens. S'y ajoutent 2 milliards d'EUR au titre du Mécanisme de partenariat euroméditerranéen II ainsi que des ressources provenant du budget de l'UE pour les activités d'assistance technique et de capital-investissement. De plus, 2 milliards d'EUR supplémentaires sont disponibles pour des activités visant à combattre le changement climatique en dehors de l'Union européenne.

Au titre de la politique européenne de voisinage et dans le contexte de l'Union pour la Méditerranée, la FEMIP encourage la modernisation et l'ouverture des économies des pays partenaires méditerranéens. Elle concentre son action autour de deux axes prioritaires, à savoir le soutien au secteur privé et la création d'un environnement favorable à l'investissement.

<sup>1</sup> La FEMIP rassemble les instruments d'intervention de la BEI dans les pays partenaires méditerranéens : Algérie, Égypte, Gaza-Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et bientôt Libye.

<sup>2</sup> Le partenariat de Deauville est une initiative multilatérale lancée pour mettre en place une série d'actions qui visent le renforcement des pratiques de la bonne gouvernance au sein des pays en transition. Le Partenariat inclut l'Allemagne, l'Arabie saoudite, le Canada, l'Égypte, les Émirats arabes unis, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Koweït, la Libye, le Maroc, le Qatar, le Royaume-Uni, la Russie, la Tunisie, la Turquie et l'Union européenne.

D'une manière générale, l'action de la BEI en Tunisie se répartit entre les secteurs suivants :

- **Petites et moyennes entreprises** : plus d'un milliard d'EUR ont été mobilisés pour la création, l'extension et la modernisation des PME notamment dans les secteurs agroalimentaire, industriel, touristique et des services par le biais de lignes de crédit accordées à des établissements financiers locaux, entre autres en accompagnement du programme des technopoles. En 2012, la BEI a signé un prêt d'un montant de 100 millions d'EUR pour le soutien aux PME tunisiennes (voir encadré page 3).

- **Industrie** : ce secteur a bénéficié de près de 496 millions d'EUR en accompagnement d'investissements étrangers directs pour le financement d'usines métallurgiques et chimiques, de cimenteries, etc. Un prêt de 130 millions d'EUR signé en 2012 permettra à la société Tunisian Indian Fertilizers d'augmenter la valeur ajoutée générée localement.

- **Transports** : la BEI est très présente dans le secteur des transports dans tous ses aspects : routes, autoroutes, chemins de fer, lignes de métro, transport maritime et aménagements aéroportuaires. Ces financements ont représenté au total près de 1,5 milliard d'EUR, dont le projet d'autoroute Sfax-Gabes, d'un montant de 234 millions d'EUR.

- **Énergie** : la BEI a accordé près de 900 millions d'EUR pour le développement et la modernisation des secteurs de l'électricité et du gaz, dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, y compris l'amélioration des interconnexions et des capacités de transport avec les pays voisins de la Tunisie. Elle a accordé un prêt de 185 millions d'EUR pour améliorer les réseaux de transport d'électricité du pays et un autre de 194 millions d'EUR pour la construction d'une centrale électrique à Sousse.

- **Eau et environnement** : la BEI a consacré 425 millions d'EUR à des projets d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement urbain, de traitement des eaux usées, de déchets solides et de dépollution de zones industrielles. Le projet « Groupe Chimique Tunisien : mise à niveau environnementale » vise ainsi à réduire les émissions atmosphériques de dioxyde de soufre et les rejets fluorés en mer à partir des sites de Skhira et de M'dhilla.

- **Santé** : 110 millions d'EUR ont été alloués au financement d'un programme de modernisation de 30 hôpitaux répartis sur l'ensemble du territoire. Les ouvrages financés consistent principalement à réparer, agrandir, construire et mettre à niveau ces unités publiques de soins de santé.

- **Capital-investissement** : plus de 79 millions d'EUR ont été consacrés au finance-

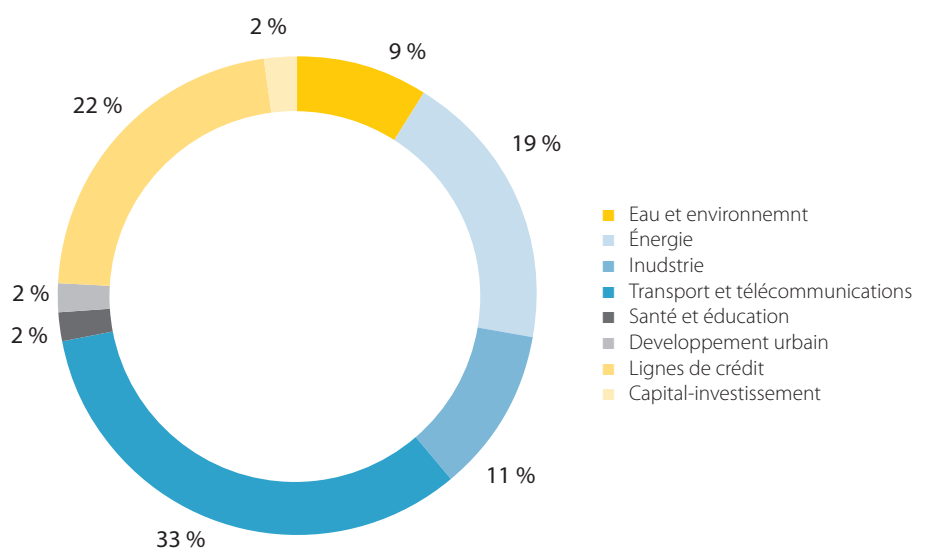
ment de sociétés d'investissement et de fonds d'investissement contribuant au développement et à la création de nouvelles sociétés.

Dans le domaine de la microfinance, la BEI a accordé un nouveau prêt de 4 millions d'EUR à l'association ENDA qui lui permettra d'élargir ses activités pour répondre aux besoins de financement de microentrepreneurs et de producteurs agricoles en facilitant leur accès au marché du crédit, et contribuera ainsi à la croissance économique et à l'inclusion sociale.

- **Assistance technique** : la Tunisie a bénéficié d'opérations d'assistance technique pour un montant de près de 35 millions d'EUR.

Ces opérations améliorent les conditions de mise en œuvre des projets. Elles ont principalement bénéficié aux secteurs de l'énergie, de l'environnement, du transport et des petites et moyennes entreprises.

### Répartition sectorielle des opérations de la BEI en Tunisie (1979-2012) : plus de 4,6 milliards d'EUR



## PG VI TUNISIE : 100 millions d'EUR pour une nouvelle ligne de crédit

Cette ligne de crédit offrira, au travers de banques et de sociétés de leasing sélectionnées, des financements à long terme pour de nouveaux investissements et pour l'extension, la modernisation ou réhabilitation de projets portés par des entreprises privées opérant dans l'ensemble des secteurs industriels et des services. En apportant un soutien actif au secteur bancaire, ce prêt global a pour objectif de favoriser une économie de marché plus diversifiée et de soutenir notamment l'émergence et le développement des petites et moyennes entreprises tunisiennes afin de contribuer au redressement de l'économie tunisienne et à la lutte contre le chômage. Les investissements ciblant l'efficacité énergétique des entreprises du secteur privé seront également encouragés.

Par ailleurs, la mise en place de cette nouvelle ligne de crédit a été l'occasion, pour la BEI, de moderniser les procédures liées à cet instrument afin d'en dynamiser l'usage. Lorsque les banques intermédiaires le souhaiteront, la contribution de la BEI pourra ainsi aller jusqu'à 80 % du coût total du projet, contre 50 % précédemment.



## La FEMIP, un forum de dialogue

La FEMIP associe les pays méditerranéens partenaires aux orientations de sa politique de prêt, par le biais d'échanges constructifs sur des questions économiques, financières et sectorielles. Ce dialogue s'exerce à trois niveaux :

- la réunion ministérielle de la FEMIP, qui rassemble une fois par an les ministres euro-méditerranéens de l'économie et des finances ;
- le Comité consultatif, qui est composé de représentants des États membres, des pays méditerranéens et de la Commission. Il se réunit plusieurs fois par an et a pour vocation de discuter de la stratégie de la FEMIP, d'approuver son rapport annuel et d'émettre des avis sur le lancement de nouveaux produits financiers ;
- les conférences de la FEMIP, qui réunissent périodiquement des représentants du secteur privé, du secteur public et de la société civile, ainsi que des universitaires et des experts pour discuter de thématiques liées à l'intégration régionale et au développement économique des pays de la Méditerranée.

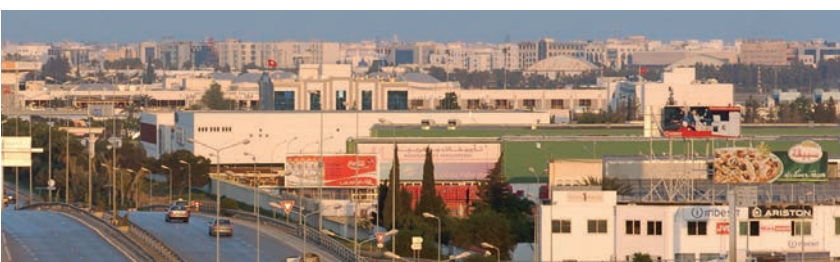
La BEI a déjà organisé deux conférences régionales de la FEMIP à Tunis, en mars 2010 sur la recherche-développement et l'innovation et en mars 2012 sur les PME méditerranéennes.

## La FEMIP soutient la réhabilitation des quartiers défavorisés

La BEI soutient les collectivités locales tunisiennes dans leurs besoins de réhabilitation urbaine et de cohésion sociale. Un prêt de 70 millions d'EUR permettra d'améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants de 119 quartiers urbains défavorisés dans les 24 gouvernorats de Tunisie, qu'il s'agisse des réseaux d'eau et d'assainissement, du revêtement et du drainage des chaussées, du développement des réseaux électriques ou encore de la construction de terrains de jeux et de complexes sportifs et socioculturels.

## La BEI sur le terrain

La BEI est présente à Tunis depuis 2004. Comme ceux du Caire et de Rabat, le bureau de Tunis assure une meilleure coordination avec les pouvoirs publics locaux, les promoteurs, le secteur bancaire et les bailleurs de fonds.





## FEMIP

Les prêts directs et les financements de capital-investissement peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de plus petite dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales auxquelles la BEI a accordé des lignes de crédit. Une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses informations relatives aux prêts, sont disponibles sur [www.bei.org/femip](http://www.bei.org/femip).

### Les produits FEMIP

- Prêts directs à long terme pour les projets de grande dimension (d'un coût supérieur à 25 millions d'EUR).
- Lignes de crédit accordées à des banques intermédiaires qui rétrocèdent les fonds à des petites et moyennes entreprises ou à des collectivités locales réalisant des investissements.
- Lignes de crédit accordées à des institutions de microfinance.
- Capital-investissement (investissements directs en fonds propres ou quasi-fonds propres dans des sociétés non cotées, fonds de capital-investissement et co-investissements aux côtés d'intermédiaires locaux).
- Assistance technique pour renforcer la capacité des pays partenaires méditerranéens et des promoteurs et pour financer en amont des études et des activités visant à soutenir l'expansion du secteur privé.

## Contacts opérationnels

### Alain Nadeau

Chef de la division Maghreb

☎ (+352) 43 79 - 86816

✉ (+352) 43 79 - 66799

✉ [a.nadeau@bei.org](mailto:a.nadeau@bei.org)

### Bureau de Tunis

#### Ulrich H. Brunnhuber

Chef du bureau de représentation

70, avenue Mohammed V

TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22

✉ (+216) 71 28 09 98

✉ [u.brunnhuber@eib.org](mailto:u.brunnhuber@eib.org)

## Contacts presse et informations générales

### Anne-Cécile Auguin

☎ (+352) 43 79 - 83330

✉ (+352) 43 79 - 61000

✉ [a.auguin@bei.org](mailto:a.auguin@bei.org)

### Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 - 1

✉ (+352) 43 77 04

[www.bei.org/femip](http://www.bei.org/femip) - ✉ [info@bei.org](mailto:info@bei.org)